



Appel au concours 2018

- Divers: La participation au concours est réservée aux membres de PHOTOSUISSE ayant payé leur cotisation annuelle. Les participants se déclarent être d'accord pour la publication des photos choisies et primées dans le cadre du livre photo, dont la mise en page et la taille des images est décidée par le designer. Les images distinguées peuvent être utilisées dans un but publicitaire de PHOTOSUISSE pendant une durée maximum de 5 ans. Les droits d'auteur restent inchangés.
- Date limite d'envoi: Lundi 02 juillet 2018, timbre-poste. Les photos peuvent être envoyées ou enregistrées à partir du 1er juin 2018. **Elles doivent avoir été enregistrées dans la "gestion des images" du site Internet PHOTOSUISSE! Les images non enregistrées conformément seront sujettes à des frais administratifs, facturés à l'auteur / au club! Le téléchargement des images n'est pas possible!**
L'évaluation aura lieu les 8 et 9 septembre 2018 à Zofingen.
- Droit de participation: Photos individuelles et images digitales: CHF 7.00 par image
Portfolios: CHF 12.00 pour chaque Portfolio
- Conditions: La quantité maximum suivante autorisée par participant:
4 FB Photos individuelles couleur
2 FP Portfolios couleur (5 ou 6 photos par portfolio)
4 FI Images projetées en couleur (sur CD)
4 SWB Photos individuelles noir et blanc
2 SWP Portfolios noir et blanc (5 ou 6 photos par portfolio)
4 SWI Images projetées noir et blanc (sur CD)
6 TRO Images projetées Derek Slattery Nature Trophy (sur CD). Spécification selon définition de la photographie de nature, que l'on peut trouver sur le site de PHOTOSUISSE.
- Spécifications des images sur papier: Toutes les photos sur papier sont à livrer avec un support de la taille suivante: **min 30 x 40 cm, max 40 x 50 cm**, avec une **épaisseur de min 1,0 mm et de max. 3,0 mm**. La taille de la photo elle-même reste libre. Les adresses ou les références à l'auteur ne sont pas autorisées sur le recto et le verso de l'image. Au verso, seul le titre de l'image est autorisé, de sorte que l'image et le titre ont le même alignement. Les photos livrées en dehors des spécifications mentionnées ci-dessus **ne seront pas examinées** et leurs **droits de participation ne seront pas remboursés**.
- Données digitales de toutes les images: Les données digitales des photos sur papier sont à envoyer sur un CD avec une définition de 300 dpi et - pour la partie la plus large de l'image - avec 3500 Pixel! L'image doit avoir le profil Adobe RGB (1998), un seul calque et le format TIFF. La taille du fichier n'est pas limitée. Toutes ces données sont utilisées pour l'impression du livre photo. Le nom de l'œuvre doit être présenté comme suit: Titre de la photo + Nom de famille et prénom de l'auteur + terminaison du nom du fichier (exemple: Tranquillité Dupont Pierre.tiff). Si les données ne sont pas livrées comme mentionné ci-dessus, elles ne seront pas imprimées sur le livre.
- Spécifications des images projetées: Les images digitales pour la projection (images projetées en couleur, images projetées en noir et blanc et Nature Trophy) peuvent avoir une largeur et une hauteur de 3500 Pixel. La définition doit être de 300 dpi. La taille du fichier n'est pas limitée. Le fichier doit avoir le format TIFF, être composé d'un seul calque, et avoir le profil Adobe RGB (1998). Les données seront aussi utilisées pour l'impression du livre. Le nom du fichier doit être présenté comme suit: Titre de la photo + Nom de famille et prénom de l'auteur + terminaison du nom du fichier (exemple: Tranquillité Dupont Pierre.tiff)
- Adresse d'envoi: PHOTOSUISSE, Chris Brunner, Panoramaweg 4, 5726 Unterkulm
- Précisions: Pour la livraison des données digitales sur le CD/DVD veuillez **présenter séparément pour chaque participant (photos noir et blanc, photos en couleur, photos projetées noir et blanc, etc.)**. Ceci nous facilite énormément la tâche. **Aucun renvoi** des images digitales n'aura lieu! **La remise des prix aura lieu à l'occasion du Digitalevent à Baden (AG) le 3 novembre 2018. Veuillez-vous réserver cette date!**
- Paiement du droit de participation: La référence "Concours 2018" ainsi que le nom de votre club / ou du membre individuel est à mentionner. De cette façon, le paiement peut être alloué correctement, ce qui facilite grandement le travail de notre caissière. Le paiement est à faire **avant le 30 juillet 2018** en faveur du compte: PHOTOSUISSE, 5000 Aarau; IBAN: CH47 0900 0000 1930 0000 6 / BIC: POFICHBEXXX